

LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Le vendredi 6 janvier 2017, avec l'équipe municipale, nous avons eu plaisir à présenter nos vœux à la population et aux forces vives, ainsi que le bilan de l'année 2016 et les perspectives de 2017.

Je voudrais, tout d'abord souhaiter, à tous celles et ceux que je n'ai pu rencontrer lors de cette cérémonie ou croiser dans notre village, des vœux classiques mais essentielles de sérénité, de bonheur, de santé, de fraternité et d'optimisme.

Comme l'année dernière, cet édito de début d'année a pour objectif de permettre à tout un chacun de bénéficier du même niveau d'information et *in fine* de vous faire part des projets importants de 2017. Le bilan de 2016 sera précisé dans le prochain Bulletin d'Information Municipal.

Les élus locaux que nous sommes œuvrent au plus près de vous quotidiennement pour entendre vos interrogations, vos critiques, vos inquiétudes, vos compliments et remerciements aussi. Notre rôle est d'animer la commune, non pas comme une association, mais au niveau de l'action publique c'est-à-dire faire vivre un projet social, d'aménagement et de développement de notre territoire en lui donnant la dynamique nécessaire tout en maintenant et en améliorant la qualité du cadre de vie de chacun. C'est tout le sens de notre politique depuis le début de la mandature.

Ce projet de territoire nous devons maintenant le construire en complémentarité avec la Communauté de Communes sans pour autant perdre nos fondements mais en instaurant une identité collective intercommunale. Il est primordial de construire un projet de territoire cohérent, équilibrée, réaliste, visionnaire et fédérant toutes les communes surtout au moment où s'agence à notre porte la métropole dijonnaise. Un projet pas uniquement fondé sur des actes opportunistes mais sur une ambition collective et communautaire.

Concernant les faits les plus marquants et structurant à venir, 2017 verra :

- la fin de la maison éclusière. Les travaux seront normalement terminés en juin et la mise en location se fera dans la foulée. Le moment venu, une information vous sera transmise ;

- le début des travaux autour de la mairie, avec la création d'une nouvelle mairie aux normes « accessibilité » ainsi que la création de logements avec le bailleur social ORVITIS. J'en profite pour vous demander d'être tolérant car pendant les travaux de la mairie, le service au public sera perturbé et nous devons cohabiter et investir des lieux habituellement réservés à d'autres activités. De plus, il convient de préciser que ce lieu est pensé pour permettre une vocation différente en cas d'évolution du devenir des communes ;

- la fin des travaux de la première tranche de l'éco quartier et la délivrance des premiers permis de construire, pour un début des constructions privées au printemps 2017 ;

- comme je l'avais promis aux habitants « du Canal » (si nos finances le permettaient) le Conseil Municipal, soucieux de la sécurité publique, a pris la décision de réaliser une passerelle piétonne en aval du pont du Canal afin de garantir la sécurité des habitants du quartier et de faciliter l'accessibilité à ce lieu par tous les habitants de Thorey en Plaine. A cette occasion, le pont sera reprofilé et les garde-corps changés pour être mis aux normes. C'est tout l'espace de la rue du Canal qui changera en 2017 avec une première phase de réfection des trottoirs de cette rue ;

- le début et la fin des travaux de première tranche d'aménagement de la RD 968 et de la place de l'Orme Sully avec entre autre la création (où cela sera possible) entre la rue Neuve et la rue du Canal d'une piste dédiée à la circulation « douce » (piétonne et vélo), le changement de tous les éclairages de la RD 968 en technologie led dans la continuité des économies nécessaires et de la politique de développement durable que nous avons engagée depuis le début de notre mandature et la réalisation de trottoirs enherbé. Je vous présenterais plus en détail ce projet lors des réunions publiques de quartier que nous renouvellerons cette année ;

- sous la responsabilité du syndicat de la Râcle, les travaux d'étanchéité des boîtes siphoniques, pour faire suite aux problèmes d'évacuation des eaux usées et en complément du poste de secours seront réalisés ;

- enfin, depuis le 19 janvier et jusqu'au 18 février, l'INSEE réalise le recensement de la population de notre commune. Cette outil statistique est indispensable pour nous, élus : ce sont les chiffres d'aujourd'hui pour construire demain c'est-à-dire nous permettre entre autres de prendre les

décisions adaptées aux besoins de la population. De plus, ils déterminent la participation de l'État à notre budget et en cette période de raréfaction des deniers publics, mieux vaut y participer sérieusement. Merci donc de réserver un accueil favorable aux agents recenseurs et pour ceux qui maîtrisent l'outil informatique, merci de privilégier cette modalité. Des informations complémentaires vous seront distribuées prochainement.

Pour conclure, je souhaiterais reprendre une citation de l'écrivain Georges Bernanos : « On ne subit pas l'avenir, on le fait ». En ce début d'année 2017, je fais le vœu que ces mots continuent de guider nos envies et nos actions. Agir sans relâche pour la vitalité de notre vivre ensemble et l'animer en mêlant les compétences de tous les acteurs locaux.



Très cordialement à tous,

Gilles BRACHOTTE, Maire



POUR SIGNALER UN PROBLÈME SUR LA COMMUNE : L'APPLICATION INCITY

Comment utiliser ce service?

- ◆ Vous êtes équipé d'un smartphone sous Android ou iOS : vous pouvez télécharger gratuitement l'application InCity sur le store de votre choix ;
- ◆ Vous n'êtes pas équipés : vous pouvez participer via le site web incityapp.fr menu « signaler! ».

Nous traiterons votre demande et vous informerons de son évolution.



Le recensement se déroule dans notre commune du 19 janvier au 18 février. Il permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population c'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe.

Sandra LANDRÉ et Yves AUDIFFRED, les agents recenseurs recrutés par la Mairie (voir photo ci-dessous), se présenteront chez vous munis de leur carte officielle. Ils vous remettront une notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous remettront les questionnaires papier à remplir qu'ils viendront ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.



Vos informations personnelles sont protégées, seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires, ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (coordonnateur communal et agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

APPLICATION « ENEDIS À MES CÔTÉS »



Vous souhaitez connaître l'état du réseau électrique de la commune ? Les raisons d'une panne de courant ?

Vous pouvez utiliser l'application « ENEDIS à mes côtés » téléchargeable gratuitement sur le store de votre choix.

QUELQUES DATES IMPORTANTES

- ◆ Jeudi 9 février 2017 : conseil municipal
- ◆ Vendredi 3 mars 2017 : réunion de quartier Clos des Gourmets et rue du Bois
- ◆ Jeudi 9 mars 2017 : conseil municipal
- ◆ Vendredi 10 mars 2017 : défilé et goûter de carnaval organisé par l'APE
- ◆ Samedi 11 mars 2017 : bal déguisé organisé par l'APE
- ◆ Vendredi 17 mars 2017 : réunion de quartier Clos des Oréades
- ◆ Dimanche 19 mars 2017 : cérémonie, square du souvenir
- ◆ Vendredi 24 mars 2017 : réunion de quartier route de Dijon
- ◆ Samedi 25 mars 2017 : soirée théâtre organisée par l'association Loisirs Animation
- ◆ Vendredi 31 mars 2017 : réunion de quartier Canal
- ◆ Dimanche 2 avril 2017 : bourse à la puériculture organisée par l'association La Ruchette
- ◆ Jeudi 13 avril 2017 : conseil municipal
- ◆ Dimanche 23 avril 2017 : élections présidentielles
- ◆ Dimanche 7 mai 2017 : élections présidentielles
- ◆ Dimanche 7 mai 2017 : marché aux fleurs organisé par l'APE
- ◆ Lundi 8 mai 2017 : cérémonie, square du souvenir
- ◆ Mercredi 10 mai 2017 : conseil municipal
- ◆ Dimanche 28 mai 2017 : vide-grenier organisé par Loisirs Animation
- ◆ Dimanche 11 juin 2017 : élections législatives
- ◆ Samedi 17 juin 2017 : fête de la musique organisée par Loisirs Animation
- ◆ Dimanche 18 juin 2017 : élections législatives
- ◆ Jeudi 22 juin 2017 : conseil municipal
- ◆ Samedi 24 juin 2017 : kermesse des écoles organisée par l'APE
- ◆ Mardi 11 juillet 2017 : conseil municipal
- ◆ Jeudi 13 juillet 2017 : Fête Nationale, bal animé par Amné'Zik
- ◆ Samedi 11 novembre 2017 : cérémonie square du souvenir
- ◆ Dimanche 19 novembre 2017 : Marché de Noël organisé par Loisirs Animation
- ◆ Samedi 9 décembre 2017 : Soirée Théâtre 2 organisée par Loisirs Animation